



PROTECTION ANTI-UV

PROTECTION ANTI-UV POUR LES BOIS

PROTECTION ANTI-UV est un produit semi-filmogène, transparent, légèrement épaissi, incolore, d'aspect satiné.

PROTECTION ANTI-UV contient des polymères fluorés et des bloqueurs de grisaillement pour une efficacité prolongée.

Produit spécialement formulé à l'eau, pour un plus grand respect de l'environnement.

1. DOMAINES D'UTILISATION

PROTECTION ANTI-UV est spécialement adapté pour :

- Hydrofugation des bois d'extérieur et d'intérieur en position **verticale**.
- Protection et décoration des bois, charpentes, poutres, bardages, volets, portails, menuiseries, lambris abri de jardins, bancs publics, etc

2. MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

Les fonds doivent être propres, sains, dépoussiérés, compacts et exempts de traces d'huile ou de graisse.

Application :

PROTECTION ANTI-UV est prêt-à-l'emploi.

Bien agiter avant et pendant l'emploi

Le support doit être imprégné jusqu'à saturation en une seule couche ou en deux couches "mouillé sur mouillé. Appliquer dans le sens des fibres du bois et si possible sur toutes les faces visibles.

Précautions :

Le degré d'humidité des bois inférieur à 18% à l'extérieur et de 12% à l'intérieur.

Ne pas appliquer sur parquets et planchers en bois.

La tenue sur des essences peu imprégnables (par ex : le chêne, le teck, iroko, le châtaignier....) sera moindre.

Le séchage est de 1 heure au toucher.

Le délai de recouvrement est de 12 heures.

3. CARACTERES GENERAUX

- Protège le bois du grisaillement.
- Hydrofuge.
- Respecte l'environnement.
- Légèrement gélifié pour une meilleure tenue.
- Laisse respirer le support.
- Sans solvant.

4. PRECAUTIONS

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur www.bricopresto.com

5. CONDITIONNEMENT

Jerrycan de 5L et 10L